

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Gestion des équipements

Réunion du lundi 1^{er} mai 2023
Procès-verbal n° 05

Président : M. MALBRAND Guy

Présents : MM. BILLY Patrice, GIRAUD Dominique, HÉRAULT Patrice, LAVERGNE Alain, RAVEAU Gilles, TEXIER Philippe

Approbation du PV n° 04 de janvier

Les propositions de classement transmises de la CDTIS 86 vers la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval de la CFTIS.

RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de tout l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)
- **Vérification obligatoire des fixations des filets sur les montants de buts**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

.....

Le règlement 2021 est entré en application au 01/07/2021

Pour un changement de niveau de classement venant d'un T5 à T7, application du niveau T4 complet (Base : 105 x 68 + 2 x 20 HS + 8 HS + ensemble entièrement clos)

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE

1.2 CONFIRMATION DE CLASSEMENT

• PLEUMARTIN – STADE MUNICIPAL – NNI 861930101

Cette installation est classée en Niveau T5 jusqu'au 01/12/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T4 du 08/03/2023

✓ Rapport de visite du 17/02/2023 de Mr Hérault suite à FAFA (aire de jeu 105 x 65)

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN

• St GENEST D'AMBIERE – STADE MUNICIPAL – NNI 862210101

Cette installation est classée en Niveau T4 jusqu'au 07/03/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T4 du 16/02/2023

✓ Rapport de visite du 08/02/2023 de Mr Hérault (aire de jeu 105 x 65)

✓ AAC du 16/02/2023 signée du maire

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN

- **St GENEST D'AMBIERE – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 862210102**

Cette installation est classée en Niveau T7 jusqu'au 07/03/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T7 du 16/02/2023

✓ Rapport de visite du 08/02/2023 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN

- **CENON – STADE DES SOURCES – NNI 860460101**

Cette installation est classée en Niveau T4 jusqu'au 07/03/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T4 du 13/02/2023

✓ Rapport de visite du 17/02/2023 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 PN

- **VOUNEUIL / VIENNE – GYMNASE DU COLLEGE – NNI 862989901**

Cette installation est classée en Niveau Futsal 4 jusqu'au 07/03/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Futsal 4 du 17/02/2023

✓ Visite du 17/02/2023 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau Futsal 4

- **SCORBE CLAIRVAUX – STADE MUNICIPAL – NNI 862580101**

Cette installation est classée en Niveau T4 du 07/02/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T4 du 12/01/2023

✓ Rapport de visite du 09/01/2023 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 PN

- **POITIERS – STADE REBEILLEAU – NNI 861940401**

Cette installation est classée en Niveau T5 du 01/01/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T5 du 20/03/2023

✓ Rapport de visite du 16/03/2023 de Mr Texier

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN

- **POITIERS - STADE SAINT NICOLAS – NNI 861940101**

Cette installation est classée en Niveau T4 SYN du 31/03/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T4 SYN du 24/03/2023

✓ Rapport de visite du 23/03/2023 de Mr Texier

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 SYN

- **CHATELLERAULT – STADE DU VERGER – NNI 860660201**

Cette installation est classée en Niveau T4 PN du 01/12/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T4 PN du 06/02/2023

✓ Visite du 09/01/2023 de Mr Hérault (aire de jeu 100 x 63)

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN

- **NAINTRE – STADE RENE ANDRAULT 3 – NNI 861740103**

Cette installation est classée en Niveau T6 PN

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T6

✓ Visite du 03/04/2023 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 PN

- **LA ROCHE POSAY – STADE DU BREUIL – NNI 862070101**

Cette installation est classée en Niveau T4 PN du 01/12/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en T4 PN

✓ Rapport de visite du 27/04/2023 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 PN

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

- **LES TROIS MOUTIERS – STADE MONTCAILLOU – NNI 862740101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 09/02/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 10/02/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Malbrand en date du 09/02/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 141 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,43
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,65
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6

- **OYRE – STADE MUNICIPAL – NNI 860920101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 10/02/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13/02/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Hérault en date du 10/02/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 175 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,53
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,70
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6

- **MONTMORILLON – STADE JEAN RANGER – NNI 861650101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E4 jusqu'au 24/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 22/03/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Lavergne en date du 20/03/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 335 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,61
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,77
- Points Bis : conformes
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et transmet à la CRTIS

- **LIGUGE – STADE MAURICE GIRAULT – NNI 861330101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 24/06/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 20/03/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Raveau en date du 16/03/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 190 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,53
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,70
- Points Bis : conformes
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6

- **TERCE – STADE MUNICIPAL – NNI 862680101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 29/04/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12/04/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Raveau en date du 28/03/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 156 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,48
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,67
- Points Bis : conformes
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6

- **NIEUIL L'ESPOIR – STADE MUNICIPAL – NNI 861780101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E5 jusqu'au 08/06/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 24/04/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Raveau en date du 20/03/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 202 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,51
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,70
- Points Bis : conformes
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5

- **VALDIVIENNE – STADE REMY PAPUCHON – NNI 862330101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 13/09/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 23/03/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Lavergne en date du 23/03/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 164 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,48
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,73
- Points Bis : non relevés
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6

- **MIGNE AUXANCES – STADE ANDRE PIERRE JARASSON – NNI 861580101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 05/06/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12/04/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Raveau en date du 06/04/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 212 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,51
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,71
- Points Bis : non relevés
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6

- **VERRIERES – STADE DE LA GARENNE – NNI 862850101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 09/04/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19/04/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Lavergne en date du 19/04/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 154 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,45
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,70
- Points Bis : non relevés
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6

- **LUSIGNAN – STADE JACQUES PAPINEAU – NNI 861390101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 24/06/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12/04/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Raveau en date du 11/04/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 149 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,41
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,71
- Points Bis : non relevés
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6

- **LA ROCHE POSAY – STADE DU BREUIL – NNI 862070101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 21/06/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27/04/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Hérault en date du 27/04/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 164 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,43
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,68
- Points Bis : non relevés
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6

- **LA CHAPELLE VIVIERS – STADE MUNICIPAL – NNI 860590101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 22/10/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 28/04/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Hérault en date du 28/04/2023

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 168 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,44
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,67
- Points Bis : non relevés
- Sources lumineuses : Iodures Métalliques

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6

DEMANDE D'AP

SENILLE / ST SAUVEUR – STADE CHARLES ARNAUD - NNI 862450101

Cet éclairage est classé en niveau E7 jusqu'au 04/10/2024

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 20/02/2023 pour un éclairage E6 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Délibéré de Conseil du 26/01/2023
- ✓ Une étude photométrique pour E6 LED en date du 20/08/2021
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – 18m LB – 4m LT
- Hauteur minimum de feu : 18m
- Nombre total de projecteurs : 12 projecteurs (3 par mât)
- Projecteur Ecoblast 5.300 LED
- Température de couleur (k) : 5700

- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 45
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 159
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,57
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,74
- Zone de sécurité (points bis calculés) : Conformes

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes et transmet à la CRTIS.

DISSAY – STADE JACQUES KARAGUITCHEFF – NNI 860950101

Ces installations sont classées en T6 et T7 jusqu'au 30/12/2025

Cet équipement fait l'objet d'une construction de vestiaires neufs pour l'ensemble du stade

- ✓ Demande d'avis préalable du 06/03/2023 signée du maire
- ✓ Reçu plan de création de vestiaires par mail du 01/02/2023
 - 6 vestiaires de 20m² hors sanitaire + douches (+/- 6m²)
 - 2 vestiaires arbitres de 8m² HS
 - Bureau « délégués » non présent sur plan (voir ancien équipement)
 - Sanitaire joueurs, délégués et arbitres dont PMR dans l'ensemble
 - Sanitaire public PMR

La CDTIS propose un avis favorable pour ce projet (Règlement des Terrains et Installations Sportives applicable au 01/07/2021) sous réserve que l'ensemble de l'installation soit conforme aux prescriptions de ce niveau T6 PN minimum à l'issue des travaux et transmet à la CRTIS

LOUDUN – STADE JEAN TURSINI SYN – NNI 861370101

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 22/07/2022

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 10/03/2023 pour un éclairage E5 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Note de présentation reçue le 03/03/2023
- ✓ Une étude photométrique Thorn pour E5 LED en date du 01/03/2023
 - Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68 m
 - Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (18m LB et 8m LT)
 - Hauteur minimum de feu : 22m
 - Nombre total de projecteurs : 16 projecteurs (4 par mât)
 - Projecteur Altis LED G4
 - Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 44
 - Température de couleur (k) : 5700
 - Eclairage horizontal Moyen calculé : 260
 - U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,72
 - U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,89
 - Zone de sécurité (points bis calculés) : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 LED et transmet à la CRTIS

CONTROLE DE STADE, VISITES OU RENDEZ-VOUS DISTRICT ET MAIRIE AVIS PRÉALABLE

Civaux – visite projet éclairage LED le 17/04/2023 au stade

Présents : Mme Desroses, maire et Page, 1^{er} adjoint
Mrs Lavergne et Malbrand

AOP OU ATTESTATION DE CAPACITÉ (299 PERSONNES)

DIVERS

❖ CHATELLERAULT – GYMNASE DU SANITAL – GYMNASE DE LENCLOITRE – GYMNASE DE ST GERVAIS

Mise en sommeil à la demande de la Communauté de Communes du Châtelleraudais

❖ VENDEUVRES / ST MARTIN LA PALLU – STADE MAURICE DANSAC – NNI

- ✓ Projet de main courante
- ✓ Plan coté

La CDTIS rappelle les 2m50, 1^{er} obstacle >> axe des buts à 8 et transmet à la CRTIS et FAFA

❖ POITIERS – STADE SERGE GATEFAIS 3 – NNI 861940103

Stade supprimé suite à la LGV (Déjà transmis à la CRTIS en 2013) – Pris note

❖ AVAILLES LIMOUZINE – STADE DE LA RIBIERE 2 – NNI 860150102

Stade mis en sommeil par délibéré de Conseil du 28/02/2023

❖ POITIERS – STADE DES DUNES – NNI 861941301

Stade supprimé – courrier du 20/03/2023

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : Guy Malbrand

